



## ORGANISATION INTERNATIONALE DE L'AVIATION CIVILE

### Quatrième réunion du Sous-groupe Infrastructure et gestion de l'Information (IIM/SG4) d'APIRG

*(Virtuel, du 31 août – 3 septembre 2021)*

#### Termes de référence

##### Mandat

L'IIM/SG est établi et mandaté par APIRG pour soutenir la mise en œuvre des normes et pratiques recommandées (SARP) de l'OACI et mener des activités spécifiques visant à permettre à APIRG de s'acquitter de ses fonctions et responsabilités dans les domaines CNS, AIM et MET.

##### Fonctions clés

Pour s'acquitter de ces fonctions, le Sous-Groupe doit, selon les directives d'APIRG :

- a) Favoriser la mise en œuvre de modules spécifiques des mises à niveau par blocs des systèmes aéronautiques (ASBU) de l'OACI assignés par APIRG.
- b) Réaliser des projets de mise en œuvre à l'appui des États, dans les domaines du MET, de l'AIM et du CNS, conformément à la méthodologie de l'ASBU et aux objectifs de performance régionaux, afin d'aider les États à mettre en œuvre les SARP et les exigences régionales.
- c) Prendre les mesures nécessaires pour permettre une planification et une mise en œuvre cohérentes des programmes MET, AIM et CNS dans la région AFI, afin de faciliter la réalisation de l'objectif d'homogénéité du système de navigation aérienne, d'interopérabilité et d'harmonisation au sein de la région et avec les autres régions.
- d) Maintenir à l'étude l'adéquation des exigences dans les domaines du MET, de l'AIM et du CNS en tenant compte des changements dans les exigences des utilisateurs, de l'évolution des exigences opérationnelles et des développements technologiques, conformément à la méthodologie des ASBU.
- e) Identifier et collecter, État par État, des informations sur les déficiences dans les domaines du MET, de l'AIM et du CNS, conformément à la méthode uniforme approuvée par le Conseil et aux orientations de l'APIRG ; analyser et proposer des solutions ; rendre compte des progrès et des obstacles dépassant les capacités du sous-groupe.

##### Tâches

- a) Analyser, mettre à jour la liste des déficiences AIM MET CNS dans la région AFI et identifier les projets régionaux correctifs ;
- b) Coordonner (par des téléconférences ou des ateliers) la planification et la mise en œuvre des projets régionaux AIM, MET et CNS par les équipes de projets spécialisées ;

- c) Évaluer l'état d'avancement de la mise en œuvre et l'efficacité des infrastructures et systèmes AIM, MET et CNS ;
- d) Organiser des réunions de coordination avec l'AAO/SG ; et Collecter des documents sur les rapports et le suivi des projets IIM et élaborer des rapports de projet.

### **Méthodes de travail**

Le Sous-Groupe (SG) se réunit au moins une fois par cycle de réunions d'APIRG en tenant compte du calendrier des autres activités d'APIRG. Il utilise les moyens de communication électronique disponibles, y compris la téléconférence, pour préparer et faire progresser ses travaux entre les réunions et tenir ses membres au courant des questions d'intérêt, ainsi que pour discuter de questions spécifiques.

Compte tenu du fait que le SG représentera les intérêts de la région et que tous les États membres d'APIRG ne seront pas nécessairement représentés dans un SG, les fonctionnaires des États participants devront travailler davantage en tant qu'experts dans leurs domaines respectifs, par opposition aux délégués qui ne s'occupent que des intérêts de leurs États. Le SG doit travailler avec un minimum de formalités.

Le président et le vice-président de l'IIM/SG de l'APIRG organisent des réunions trimestrielles de coordination des PTC pour évaluer les progrès réalisés et identifier les défis, en utilisant les outils de téléconférence.

### **Composition**

Lors de la réunion du LIM AFI (COM/MET/RAC) RAN en 1988, il a été convenu que les participants aux organes de contribution de l'APIRG devaient être des spécialistes des sujets concernés et connaître les domaines examinés. Bien que chaque État susceptible d'apporter une contribution valable ait la possibilité de participer, le groupe doit être aussi restreint que possible, afin de faciliter l'efficacité sur des aspects tels que la prise en compte des affaires, le coût, la logistique et l'application de méthodes de travail non formelles.

### **Programme de travail**

Le programme de travail figure à l'**annexe A** du présent document relatif aux Termes de référence du Sous-groupe.

**APIRG IIM/SG Programme de travail  
révisé**

N°	Description de la tâche	Priorité	Dates cibles	Dates cibles révisées (IIM/SG/3)	Statut	Dates cibles de l'IIM/SG/4
1.	Réunions de coordination des CTP du projet	A	Trimestrielle	Au moins une fois par trimestre	En cours	Trimestrielle
2.	Développement du plan directeur du projet IIM	A	31/07/2021		Complété	-
3.	Description des projets en cours (composition et première estimation des coûts)	A	30/09/2018	31/01/2021	Partiellement achevé	30/09/2021
4.	Description des nouveaux projets identifiés (Composition et première estimation des coûts)	A	30/04/2021		Partiellement achevé	30/09/2021
5.	Détermination des liens entre les projets IIM	B	30/09/2018	31/12/2021	Partiellement achevé	30/09/2021
6.	Détermination des liens entre les projets IIM et AAO	B	31/03/2021		Partiellement achevé	30/09/2021
7.	Planification des projets (élaboration de calendriers et planification)	A	31/10/2018	31/12/2021	Partiellement achevé	31/12/2021
8.	Détermination de la ligne de base du projet (Compilation de questionnaires incluant les bénéfices attendus)	A	31/12/2018	31/12/2021	Partiellement achevé	30/09/2021
9.	Estimation du coût final du projet	B	1/12/2018	1/12/2021	Partiellement achevé	30/09/2021
10.	Rapport sur les résultats du projet	C	1er trimestre 2019 puis En cours		En cours	Trimestrielle
11.	Cinquième réunion de l'APIRG IIM/SG Meeting	A				Deuxième semaine de juillet 2022

**Priorité :**

- *A - Tâches hautement prioritaires, sur lesquelles le travail doit être accéléré ;*
- *B - Tâches de priorité moyenne, sur lesquelles le travail doit être entrepris dès que possible, mais sans nuire aux tâches de priorité A ; et*
- *C - Tâches de moindre priorité, sur lesquelles il convient de travailler en fonction du temps et des ressources disponibles, mais sans nuire aux tâches prioritaires A et B.*